



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/01/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
 en Sous-Préfecture de Mamers  
 Le : 26/01/2024

L'an 2024, le 24 Janvier à 20 :30, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE DU BOIS s'est réuni à la Salle Associative Camille Montchâtre, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOURGOIN Pascal, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2024.

**Présents** : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mmes : BARBIER Gwenaëlle, BRETON Patricia, GRIGNÉ Valérie, MOULIN Valérie, OUARDIRHI Roselyne, MM : CHAMPION Jean-François, DEMANGELLE Laurent, FOUQUERAY Olivier, GORGET Stéphane

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GARNIER Ange-Line à M. DEMANGELLE Laurent, MM : BLOT Mickaël à Mme GRIGNÉ Valérie, FAYOLLE Stéphane à M. BOURGOIN Pascal

Excusé(s) : M. DUBOIS Jean-Paul

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOULIN Valérie

### 2024-02 – Révision des tarifs de location des salles communales

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, de revoir les tarifs de location des salles communales qui n'ont pas été revus depuis 2017, compte tenu des charges d'entretien toujours croissantes.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide les nouveaux tarifs suivants à compter du 1er mars 2024 pour la location des salles communales :

#### SALLE POLYVALENTE

##### Grande Salle pour 150 personnes

Manifestations	Commune	Hors commune
Vin d'honneur 1/2 jour	120 €	160 €
Réunion - séminaire - animation culturelle - association : 1 jour	230 €	300 €
Réunion - séminaire - animation culturelle - association : week-end	320 €	410 €
Location de la cuisine - forfait	60 €	90 €
Location vaisselle forfait	30 € par casier de	50 couverts
Sono écran	90 € avec caution de 1 000 €	90 € avec caution de 1 000 €
Chauffage pour la période du 15 octobre au 15 avril	60 € pour 1 jour 120 € le week-end	60 € pour 1 jour 120 € le week-end
Caution à la remise des clés	500 €	500 €

Association de la commune	3 locations gratuites par an, le chauffage reste toujours dû pendant la période du 15 octobre au 15 avril
---------------------------	---

Location extérieure	Table avec bancs (2,20 x 076) = 6 personnes = 5 euros
---------------------	---

## SALLE RUE DES ECOLES

### Petite Salle pour 50 personnes

Manifestations	Commune	Hors commune
Vin d'honneur 1/2 journée	70 €	95 €
Réunion - séminaire - animation culturelle - association : 1 jour	100 €	145 €
Réunion - séminaire - animation culturelle - association : week-end	155 €	210 €
Location de la kitchenette	Gratuit	Gratuit
Location vaisselle forfait	30 € par casier de	50 couverts
Chauffage pour la période du 15 octobre au 15 avril	40 € pour 1 jour 80 € le week-end	40 € pour 1 jour 80 € le week-end
Caution à la remise des clés	200 €	200 €

## SALLE ASSOCIATIVE CAMILLE MONTCHATRE

### Petite Salle pour 50 personnes

Manifestations	Commune	Hors commune	Sono
Vin d'honneur 1/2 journée	55 €	95 €	30 €
Réunion - séminaire - animation culturelle : 1 jour	100 €	145 €	30 €
Chauffage pour la période du 15 octobre au 15 avril forfait	50 €	50 €	
Caution à la remise des clés	200 €	200 €	400 €

Association de la commune	3 locations gratuites par an, le chauffage reste toujours dû pendant la période du 15 octobre au 15 avril
---------------------------	---

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 25/01/2024  
Le Maire  
Pascal BOURGOIN

